



Des craves, des naturalistes et des capistes

Chronologie et contradictions d'un double succès apparent

Alain THOMAS



1978-1985 Extinction des pratiques agro-pastorales et bouillonnement naturaliste

À la charnière des années soixante-dix et quatre-vingts, il n'est pas rare d'entendre l'étonnement de visiteurs de la réserve à la vue des bovins pâtureant les hauteurs de *Porzar Wreg* ou devant une poignée de personnes empilant en fin d'été des bottes de lande sur une remorque de tracteur. De telles activités paraissent incongrues, déplacées en un lieu perçu comme une sorte de sanctuaire voué à la protection de la nature, donc soustrait à toute forme d'exploitation.

Alors qu'un bouillonnement naturaliste s'empare de la réserve à cette époque, il faut bien reconnaître que l'équipe de gestion du site n'accorde elle-même qu'une attention distante à ces scènes. Soit elles renvoient à un contexte relationnel parfois délicat

Côté jardin, la narration du retour souhaité du Crave à bec rouge dans l'avifaune de la réserve du cap Sizun. Côté cour, un regard introspectif sur vingt années de gestion d'un espace protégé avec ses démêlés, ses doutes, ses enseignements et ses plaisirs.

entre « gens de la réserve » et anciens propriétaires des lieux qui ont obtenu lors de la cession des terrains au Conseil général du Finistère le maintien de droits d'usage. Soit parce que du haut de ces falaises, toute l'attention est braquée vers les tombants où évoluent les oiseaux de mer, bénéficiaires désignés de l'action de protection initiée en 1959 par les fondateurs de la SEPNEB¹. Les *raz*, les *mené*², sont alors plutôt quantité négligeable à notre regard et, dans nos représentations mentales, ils constituent essentiellement un cordon protecteur entre les voies d'accès au site et les falaises. Nos yeux ne tarderont pas cependant à se déciller !

D'un point de vue sociologique, la période est cruciale. Sur ce linéaire de côte, on est en train d'assister à l'extinction de pratiques agro-pastorales ancestrales. Les frères Laouenan qui viennent quotidiennement y faire brouter leur modeste troupeau, sept ou huit vaches au mieux dont deux belles jersiaises aux pieds de chamois, sont les derniers vachers du cap Sizun. Ultimes images. Le sac de jute vissé sur la tête en guise de couvre-chef par grand vent comme par grand soleil. Un appel qui claque, prolongé si nécessaire par le coup de trique sur la croupe du bovin trop gourmand qui a franchi l'invisible délimitation et pénétré sur l'ancienne parcelle du voisin, « le parcellaire



d'avant la réserve » toujours inscrit dans les têtes. Ces images illustrent entre Kérisit et Kergulan l'achèvement d'une civilisation paysanne décrite, analysée par de nombreux auteurs.

Plus modernes car motorisés, Jean Pérennes et Jean Gloaguen font chanter en fin d'été leur barre de coupe jusqu'en 1984, sur leurs anciennes parcelles pour récolter cette précieuse lande destinée à la litière des étables. La rotation de fauche, de l'ordre de 12 ans ou moins selon la générosité des parcelles, cesse avec leur départ à la retraite.

Clet Normant ou Simon Dagorn, la quarantaine et donc plus modernes encore (?) mettent à profit pour quelques années leurs anciennes terres, les plus pauvres, celles des affleurements rocheux du plateau. Ils en font des lieux de stabulation libre pour leur troupeau respectif, déjà imposant, avec tonne à eau et affouragement. Autant les précédents usages nous semblent alors confusément tolérables, cohérents et de l'ordre de la « tradition », autant ce mode de parage nous irrite et envenime. Le sol s'en trouve en effet régulièrement défoncé et le *mené* paye là, déjà, le prix de l'intensification de l'agriculture locale. En effet, les bêtes y sont placées lorsque ces agriculteurs sont confrontés à un manque d'herbe ou à un retard de croissance dans les premières prairies artificielles.

Émergence de la question crave

Entre la mise en place d'un suivi fécond du dynamisme des colonies des mouettes tridactyles et l'impuissante observation de

l'éclipse des pingouins tordas, un questionnement se fait jour. Pourquoi une espèce signalée si abondante à la création de la réserve vingt ans plus tôt, le crave à bec rouge, est-elle d'apparition si occasionnelle à cette époque ? Pour tout dire, elle ne figure plus alors parmi les espèces nicheuses du littoral de Goulien. Elle est considérée globalement en recul dans son aire de répartition bretonne par la centrale ornithologique *Ar Vran*³ et plusieurs hypothèses sont discutées par les ornithologues. La réflexion est alimentée par des publications britanniques qui envisagent une relation entre déclin des activités agro-pastorales extensives côtières et diminution des effectifs. Concrètement, l'abandon de la fauche, comme la baisse de pression de pâturage, conduisent à un épaississement de la végétation contrariant ainsi pour ces corvidés spécialisés l'accès aux invertébrés du sol.

Parallèlement, de ce côté de la Manche, les gestionnaires d'espaces naturels commencent à se pencher également sur ces relations « usages traditionnels et biocénoses ». La première structure de coordination des réserves naturelles de France, la CPRN⁴, lance à la fin des années soixante-dix une vaste enquête sur le sujet. Non classée réserve naturelle, mais forte de son antériorité, la réserve du cap Sizun s'associe à cette initiative. Un examen minutieux des observations consignées confirme alors qu'en dehors des vires terreuses des parois, les craves qui fréquentent ponctuellement le site sont majoritairement, quasi-exclusivement, notés en recherche de nourriture sur des zones à couvert végétal très ras ou

présentant un pourcentage de sol nu, écorché à dégradé, important. Paradoxe éclairant, ce sont les sentiers de visite de la réserve qui attirent les oiseaux. Pourquoi ? Faute d'un suivi attentif et conséquence d'un accroissement notable de la fréquentation, ces sentiers s'érodent et s'élargissent offrant ainsi aux craves des lanières de sols écorchés par le piétinement. Un des premiers actes forts de reprise en main de la gestion du site à cette époque aura pour conséquence de maîtriser le processus en cours et donc de priver les craves de quelques gagnages... Un paradoxe parmi d'autres.

Ces divers constats nous conduisent à porter un regard naturaliste intéressé sur les pratiques agricoles ayant favorisé l'ouverture des milieux ou assuré leur maintien à des stades favorables aux craves. Nous prenons nous aussi, conscience de la plausibilité du lien et réalisons, tardivement, les conséquences écologiques de la disparition des usages traditionnels pour les oiseaux dépendants des pelouses. Mais les dés sont jetés. La mutation agricole est largement engagée vers des systèmes intensifs qui délaissent totalement les zones les plus « pauvres », non mécanisables.

La question qui se pose alors est notre capacité à nous substituer aux anciens exploitants !

Envie d'agir

Un autre élément a probablement pesé dans cette problématique « craves ». Un élément de type psychologique entrant en résonance avec un concept développé

quelques années auparavant et de façon assez pionnière en la matière par la SEPNB : la gestion des espaces et des espèces est une nouvelle étape en matière de protection de la nature.

Gérer ! Donc à Goulien, gérer des oiseaux de mer ! Oui, mais comment ?

Cette volonté d'agir plus concrètement en faveur des espèces menacées se heurte aux caractéristiques des habitats et des espèces. Hormis de façon marginale, il est inenvisageable de modifier et d'améliorer les habitats utilisés par ces oiseaux (corniches et vives des falaises, éboulis rocheux, cavités diverses). Impossibilité totale par ailleurs d'intervenir sur les sources d'alimentation d'oiseaux exploitant les eaux côtières ou océaniques. Protéger dans ce contexte se limite donc, depuis 1959, à observer, comptabiliser, étudier et mettre en valeur par un discours éducatif et militant ; soit tout un ensemble d'actes nécessaires dans la démarche de protection de la nature mais sans doute insuffisants à compenser une certaine frustration.

Dans ce projet naissant en faveur des craves, l'idée de pouvoir agir sur le milieu, donc sur l'écosystème et les ressources alimentaires, donne alors le sentiment d'être au plus près de la philosophie de l'association. Comment de pas considérer, enfin, ce désir d'agir sans évoquer l'impuissance ressentie par les différents personnels et conservateurs au fil des épisodes successifs de pollution pétrolière ayant affecté la mer d'Iroise, avec pour navrante conséquence le déclin inexorable des alcidés, espèces emblématiques du site.



© D. Védrenne

1986- 1998 Lancement du plan « craves » et premiers enseignements

En 1992, dans un article de *Penn ar Bedford* détaillé, Max Jonin et Pierre Le Floc'h décrivent les modalités de mise en œuvre du projet, du lancement de l'opération dès février 1986 aux premiers résultats sur les plans écologiques et sociologiques, avec effets attendus comme effets secondaires. Au volet ornithologique, ils signalent un accroissement sensible des observations des corvidés sur les secteurs mis en pâture et, surtout, au printemps de cette année-là, les premiers transports de matériaux – signes avant-coureurs d'une possible première nidification –. Le cantonnement semble en bonne voie...

Quelques rappels succincts. C'est dans la partie occidentale du site protégé qu'une première parcelle de 7 ha est clôturée jusqu'au vallon de *Porz Kividig*. Les premiers moutons introduits, de race Romanov, sont mis à disposition par un éleveur capiste intéressé par un test d'élevage en milieu naturel. Malgré la rusticité reconnue de cette race, ce premier essai est infructueux. Pour des critères de résistance et d'adaptation au milieu, les races Landes de Bretagne et Ouessant sont choisies pour prolonger l'expérience à partir de 1987. Chaque année, une partie des agneaux est vendue, afin de limiter la pression de pâturage et s'affranchir de toute complémentarité alimentaire. La constitution du troupeau Landes de Bretagne, à partir de trois brebis pleines achetées en Brière, va permettre de nouer des relations avec l'école nationale vétérinaire de Nantes qui pilote un programme de sauvegarde de cette race. Ce lien jouera, entre autres, un rôle clé dans un événement ultérieur. La question des risques de surpâturage est centrale dès le lancement du projet. En s'inspirant de bilans critiques d'expériences similaires en milieu naturel, l'équipe décide de se doter d'une série de transects botaniques qui doivent permettre de mesurer sur le long terme les répercussions sur la flore. Ce travail est confié à Anne-Marie Bueria en 1987.

Nouvelles crispations externes

Max Jonin et Pierre Le Floc'h n'éluent en rien dans leur article les tensions provoquées, auprès d'une partie de la population locale, par la création de cet enclos. Les nouvelles clôtures ravivent une



© D. Védrenne

sourde opposition à la réserve, opposition basée en grande partie depuis l'origine par un sentiment de fermeture de l'espace, d'obstacle, même virtuel, au libre accès à la côte. Les dispositifs de franchissement, les explications formulées dans l'annuelle *Lettre de la Réserve*, ne suffisent pas à contenir cette grogne. L'arrivée des moutons devient pendant quelques années une nouvelle et sérieuse pomme de discorde entre la réserve et la municipalité. Les positions des parties se crispent et le conflit va croissant. Trois épisodes à cet égard méritent d'être évoqués.

Lorsque survient une nouvelle attaque de chiens sur les moutons et que celle-ci concerne les bêtes d'une personne très proche de la mairie, l'affaire devient une sorte de *casus belli* permanent.

La tension monte d'un cran supplémentaire avec la mise en œuvre de la SPPL⁵ sur le cap Sizun. Ce projet pousse le maire à contester avec vigueur les « acquis historiques » de la réserve⁶. Il remet en cause indirectement le mode d'accès du public au site de Kergulan en exigeant que le futur sentier côtier soit placé à l'aplomb des falaises de la réserve. L'association s'y oppose avec fermeté (trop ?) d'autant que le processus de réinstallation des craves est désormais patent et qu'on le juge fragile. Après moult réunions et tentatives de négociation, les pouvoirs publics décident de mettre en œuvre cette servitude. Un nouveau sentier côtier, assiette du GR 34, s'ouvre de Douarnenez à Audieme. Mais sur le littoral de Goulien, ce GR reste dans le flou. Les portions de sentier qui contournent certaines parties de la réserve sont considérées comme tronçons du GR, mais sans l'assentiment de la municipalité. À l'ouest du site et sur un tracé ne concernant que des propriétaires privés, en guise de rétorsion, le maire se refuse de faire pression sur ses administrés. Pas de convention « propriétaires-commune », pas d'ouverture du

cheminement. Le blocage du processus à Goulien est de fait acté par les autorités préfectorales qui se refusent à faire passer ce dossier en force. Cette indécision est particulièrement mal ressentie par une municipalité qui la vit comme un camouflet. En guise de première réponse, au motif de sécurité, il prend un arrêté de fermeture d'un sentier de visite de la réserve... sur un terrain appartenant au Département et confié par convention à Bretagne Vivante-SEPNB.

1998-2004

Le temps des tensions, des ruptures et des rapprochements, alors que les craves s'installent pour de bon !

Troisième épisode : fin 1999, le maire de Goulien porte plainte contre le conservateur et le garde-animateur pour... mauvais traitements à animaux. Il fonde sa plainte sur l'absence de soins et d'abris dont pâtiraient les moutons maintenus d'un bout à l'autre de l'année en plein air. Il dénonce les chutes et la noyade de quelques bêtes survenues occasionnellement au cours du temps.

Sensible aux témoignages de notre propre vétérinaire, du professeur de l'école nationale vétérinaire de Nantes attestant de notre participation efficace au programme de sauvegarde de la race Landes de Bretagne et de ses critères de rusticité et, enfin, à notre objectif conservatoire vis à vis du crave à bec rouge, le tribunal de police de Quimper déboute le maire. La relaxe est accordée à Bretagne Vivante-SEPNB, le tribunal considérant que la conduite de l'élevage est à la fois appropriée aux races rustiques utilisées, un peu à l'image des pratiques montagnardes, et adaptée aux objectifs de la réserve.

Cette issue positive aurait pu nous pousser à camper sur nos positions. Mais il en ressort, au contraire, la nécessité de sortir au plus tôt d'une situation d'autant plus exécrable que, dans les mois précédents, le conseil municipal mettait son veto à un projet de Contrat nature⁷ avec le Conseil régional, situation d'autant plus aberrante que la réserve ne compte aucun terrain communal. Le maire, Henri Goardon, semble donc tout autant que ses prédécesseurs arc-bouté dans ses

oppositions à la réserve. Pourtant, jeune étudiant, le maire a passé plusieurs semaines sur le site comme animateur estival. Bien des années plus tard, il est un gouliéniste fréquentant encore les falaises pour le plaisir et la marche, un passe-temps bien délaissé par la majorité des villageois. Ces dispositions donnent à penser qu'un terrain d'entente, même limité, peut être trouvé.

Apaisements

Le fait que le premier édile aille jusqu'à poursuivre en justice les gestionnaires de la réserve peut laisser penser que la population locale soutient unanimement son initiative. En vérité, les choses sont bien plus contrastées. Le meilleur exemple est donné dès 1989 par la signature d'une convention entre la réserve et Jean-Yvon Griffon, agriculteur à Goulien. À son départ en retraite, il souhaite que « son *mené Breneur* reste propre » !

Il propose ainsi gracieusement la mise en pâture de ses 8 ha qui constituent le plus haut et le plus spectaculaire des *mené an aod* du Cap. Il désire ardemment ne pas voir s'embroussailler ses terres patiemment entretenues toute sa vie. La réserve se voit ainsi doter d'un vaste enclos supplémentaire, facilitant grandement la rotation du troupeau et offrant un gagnage potentiel pour les craves à bec rouge. De chaque côté de la propriété, des portillons auto-rabattants sont intégrés à la clôture pour concilier séjour des bêtes et libre circulation sur le GR qui traverse le lieu.

Le Conseil d'administration de Bretagne Vivante valide l'option d'une recherche d'accord avec la municipalité sur la question de la SPPL, première étape dans l'établissement, après quarante années de méfiance, de relations apaisées avec la commune. Une patiente négociation marquée par des concessions de la part de l'association débloque la situation.

Conséquence bénéfique de ce report de quelques années de l'ouverture du GR : une meilleure prise en compte des aspects écologiques est consentie par les différents partenaires concernés. Ainsi, instruite par les effets négatifs de tracés trop proches de sites à grands corbeaux ou à faucons pèlerins en presqu'île de Crozon ou sur le cap Sizun, la section finistérienne de la FFRP⁸ accepte d'adapter l'itinéraire restant à créer pour rejoindre Cléden. Le site à grands corbeaux du Kabore est largement contourné. Simple hasard ? C'est dans

ce secteur que s'établit, deux ans plus tard, le premier couple de faucons pèlerins du Cap ...

Le rétablissement du dialogue débouche sur la levée du veto de la commune auprès du Conseil régional. Plus spectaculaire encore est, dans la foulée, la proposition du maire de nous associer à un projet de rénovation de l'ancienne école communale en écomusée dédié au vent et à l'énergie éolienne. Il va sans dire que l'équipe locale s'y investit sans arrière-pensée et avec enthousiasme. Quelques mois plus tard, les cris de craves rythment le bain sonore qui ouvre le parcours muséographique de la Maison du Vent ...

Les craves sont de retour

Premiers transports de brindilles en 1992. Mais il faut attendre 1998, soit douze ans après le début de l'expérience « un mouton pour un crave » pour voir un couple de crave s'établir sur la partie ouest de la réserve dans la grotte d'*an Aoteriou*. Le printemps suivant, après un hiatus d'au moins vingt ans, trois jeunes craves prennent leur envol depuis les falaises de Goulieu.

La suite est une amplification de la fréquentation de la réserve par les craves. La formation d'un dortoir hivernal, dès l'année 2000, dans le gouffre du *Toull ar c'habannou*, est l'élément suivant le plus significatif. Il marque la recolonisation de la partie la plus connue du site, « la grande réserve », celle où

le public est accueilli. Ce gouffre est occupé sans interruption véritable jusqu'à être approprié par un second couple qui y effectue sa première nidification en 2004. Au printemps de la même année, un troisième couple fréquente assidûment le secteur de *Porz'n hallen* dont il utilise nuitamment la grotte. À l'automne, un quatrième s'établit en bordure ouest de la réserve, dans une étroite faille de *Porz hir*. Avec quatre couples présents, les falaises de Goulieu retrouvent-elles leur lustre des années cinquante ? Jean-Yvon Griffon, observateur attentif, nous confie à cette époque : « *Les craves ? C'est redevenu comme avant !* »

Divergences de vue en interne

Numériquement, factuellement, l'objectif initial est pleinement atteint. L'espèce est maintenant présente toute l'année. Deux sites sont annuellement occupés depuis la première nidification enregistrée en leur sein. Une à trois autres paires tentent de se reproduire bon an mal an. À certaines périodes du cycle annuel, la réserve et ses abords accueillent des bandes mixtes adultes-immatures de 10 à 25 individus.

De ce constat découlent deux premières interrogations. La recolonisation est-elle en lien avec les modes de gestion mis en œuvre ? Est-elle unique en Bretagne ?

Avant de tenter d'y répondre, s'impose un retour sur les vifs débats suscités au





sein de l'équipe de gestion et de l'association. Lancée comme une expérience inédite pour ses promoteurs, l'outil pâturage génère progressivement des divergences de vue.

Les controverses sont les suivantes : les effets directs sur la flore et le sol, la conduite de l'élevage et l'importance prise par celui-là dans la gestion de la réserve. Il faut bien avoir en tête que le choix de la réouverture des milieux et le retour contraint à des formations herbacées rases revient à jouer avec le feu. L'expression est à prendre au sens second, puisque nous avons toujours écarté la solution du brûlage. Le risque de surpâturage et d'altération des sols est d'autant plus réel que l'expérience a cours sur des surfaces modestes, des zones escarpées et des substrats peu profonds.

Dans leur premier bilan, Max Jonin et Pierre Le Floc'h mentionnent déjà l'impact négatif du piétinement ou de l'accumulation des déjections des moutons sur des points de stationnement privilégiés. Figurent au premier rang les pelouses à scilles et à romulées ceinturant des affleurements rocheux ou les recoins abrités des vents sous des blocs surplombants. Dans le débat, les acteurs se renvoient la balle en citant les stations qui disparaissent ou en signalant des pionnières dans les sentes ouvertes par les moutons dans les zones de lande basse.

Moutons au pied montagnard, les ouessantins ou les Landes de Bretagne accèdent à certaines pentes, gagnant

même en certains points les ceintures de pelouses aéro-halines. Outre le fait de déclencher ponctuellement des processus d'érosion, il en résulte une consommation de plantes à statut précaire comme la mélitte ou la fumeterre des rochers. La discussion oppose la perte potentielle de biodiversité à l'échelle de la parcelle à une relativisation de celle-ci à l'échelle des milieux similaires du cap Sizun. De part et d'autre de la réserve, des biocénoses de ce type sont en effet présentes. Cependant, c'est bien sur la réserve plutôt que sur les espaces adjacents que le crabe à bec rouge refait son apparition.

Le second objet de discorde concerne l'élargissement des zones ouvertes au pâturage au sein de l'espace protégé. L'élevage développe-t-il *de facto* un appétit croissant d'espace ou les premiers résultats obtenus justifient-ils une amplification de l'expérience ?

Une question, à première vue anodine, divise l'équipe. Il apparaît, très tôt, que l'action des moutons est nulle sur les fougères et que la fauche manuelle de celles-ci est nécessaire pour parfaire l'ouverture des milieux dans le premier enclos expérimental. Mais la polémique se focalise sur le statut réel de ces ptéridaies. Sur le plateau ou sur les pentes, s'agit-il de ptéridaies secondaires, c'est-à-dire d'une succession végétale transitoire témoignant d'une exploitation et d'un enrichissement du sol par des pratiques agricoles dans les décennies précédentes ? Ou s'agit-il plutôt de ptéridaies primaires, climaciques, dont la conser-

vation devrait aller de soi dans un tel site ?
À vrai dire, les deux cas se présentent.

La consultation de botanistes ne permet pas de trancher franchement la question, d'autant qu'une fois encore elle peut s'envisager à l'échelle du site ou à celle du cap Sizun où ces formations, de plateau ou de pentes, sont extrêmement nombreuses.

Toujours est-il que le pâturage gagne du terrain par la « force des choses ». Autrement dit, les contraintes propres à la gestion d'un troupeau dictent certaines décisions : la nécessaire rotation à des fins sanitaires, l'accroissement du nombre d'animaux et les besoins en herbe qui en découlent, etc. Des justifications de type « touristique » se font même jour en proposant au public accueilli sur la « grande réserve » d'observer *in situ* ces animaux ...

À la fin des années quatre-vingt-dix, il est proposé de ralentir, voire d'arrêter le pâturage sur l'ensemble du site par certains membres de l'association. Pour Jean-Yves Monnat, biologiste, ancien président de l'association et alors conservateur du site, ces dégradations sont trop en contradiction avec les objectifs définis dans le plan de gestion de la réserve. Il considère également que les premiers résultats quant au retour des craves sont à nuancer. Fort de ses convictions, il cesse sa collaboration.

Une réflexion s'engage entre les nouveaux conservateurs, des botanistes, le groupe thématique Biodiversité-conservation⁹ et Christian Kerbiriou, biologiste étudiant les craves d'Ouessant. Elle débouche sur la volonté de poursuivre l'expérience d'une manière plus encadrée.

Essais de réponses et adaptations

Il ressort de cette consultation que le recours au pâturage a été trop privilégié et qu'il serait prudent d'élargir la palette des modes de gestion. Etrépage et feux contrôlés étant écartés, reste la fauche mécanique en s'inspirant des pratiques antérieures et des savoirs locaux. Deux difficultés sont à surmonter : trouver des partenaires sur le plan technique car nous ne sommes pas autonomes, et exporter et valoriser ces produits de fauche.

Un jeune stagiaire, Erwan Pellen, élève en lycée agricole, est chargé en 2002 de sonder une soixantaine d'agriculteurs du

Cap au moyen d'un questionnaire puis, après dépouillement, par des visites d'exploitation. Au delà de toute espérance, neuf agriculteurs capistes se déclarent prêts à utiliser des rounds de landes à condition que ce soit moins cher que la paille, voire qu'ils soient mis à disposition gratuitement. Une réunion d'information et d'échange a lieu à la maison de la réserve avec ce noyau d'agriculteurs. Six d'entre eux sont des producteurs laitiers, dont deux producteurs de viande bovine et deux autres sont éleveurs porcins et un dernier élève des chèvres. Accessoirement, leurs témoignages confirment la cessation totale de la fauche entre 1975 et 1983 selon les communes. C'est l'option litière, mélange paille-lande sous bovins, qui les intéresse à nouveau. Trois d'entre eux déclarent même posséder des parcelles de landes susceptibles d'être fauchées ou pâturées. Faute de mission reconnue à l'échelle du cap Sizun, nous envisageons le passage à l'acte uniquement sur les parcelles convenables de la réserve.

Avec le concours d'un agrobio, Jean-Yves Landriau, éleveur de chèvres à Plogoff, une première parcelle de lande basse est fauchée sur la partie Est de la réserve. Il s'agit en fait de celle ayant fait l'objet de la dernière coupe « traditionnelle ».

Détail cocasse de l'histoire, lors de l'acquisition de la barre de coupe dans un dépôt-vente agricole quimpérois, le vendeur précisera que cette barre attendait depuis de longues années et provenait... de Goulien !

Cette lande est compactée, mise en balles et récupérée par deux agriculteurs de Goulien, tous deux conseillers municipaux de leur état ! Une telle collaboration tombe à point nommé alors que les relations réserve-mairie se normalisent !

La même opération est renouvelée en 2004 sur l'hectare voisin avec un résultat similaire. Une troisième opération est réalisée sur le plateau de Kermaden en 2005. Compte tenu de la relative exigüité du site protégé et du temps de repousse nécessaire, la campagne suivante de coupe n'est envisageable que vers 2010. Cette initiative marque les esprits localement et contribue à modifier un peu le regard que les riverains portent sur la réserve, comme le montre l'enquête sociologique évoquée ci-après. Elle contribue largement à l'amorce de discussions avec les élus de la commune voisine de Beuzec-cap Sizun. Longtemps méfiants à l'égard de la SEPNE, ils voient alors d'un bon oeil que la réserve puisse

rédiger un catalogue de propositions de gestion de la propriété départementale située sur leur frange maritime.

Mais une nouvelle contradiction se fait jour en interne : la tentation est grande en effet de laisser les moutons divaguer sur les reprises d'herbe ou les jeunes pousses d'ajonc... Sur le site de Kergulan, un arbitrage est nécessaire à l'issue d'une saison estivale au cours de laquelle la floraison est quasi nulle privant ainsi visiteurs et animateurs d'un des thèmes préférés de découverte. Outre la détermination d'un zonage propre à cette zone, des exclos sont mis en place pour évaluer au mieux l'évolution du couvert végétal.

2004-2007 Des études pour évaluer

Le comportement alimentaire des craves

Au fil des ans, nous accumulons un nombre considérable d'observations. Mais elles se font pour l'essentiel de façon disparate et aléatoire.



© D. Védrenne



© D. Védrenne

Une première mission confiée à Morgan Thomas, étudiante rennaise, consiste à inventorier les zones d'alimentation en fin de période de reproduction. Le protocole de suivi est basé sur la fixation d'un parcours considéré comme une sorte de transect. Il est placé préférentiellement au niveau de la rupture de pente afin de contrôler un maximum d'espace sur le plateau bordant la réserve et dans les pentes des falaises. Des temps et des points d'observation fixes sont définis. En dépit des imperfections méthodologiques, quelques points forts se dégagent.

Entre le 8 juillet et le 6 août 2004, 27 parcours débouchent sur 69 contacts de craves. Les deux tiers concernent des oiseaux en recherche active de nourriture sur trois types de milieux pâturés au sein de la réserve [cf. graphique ci-contre].

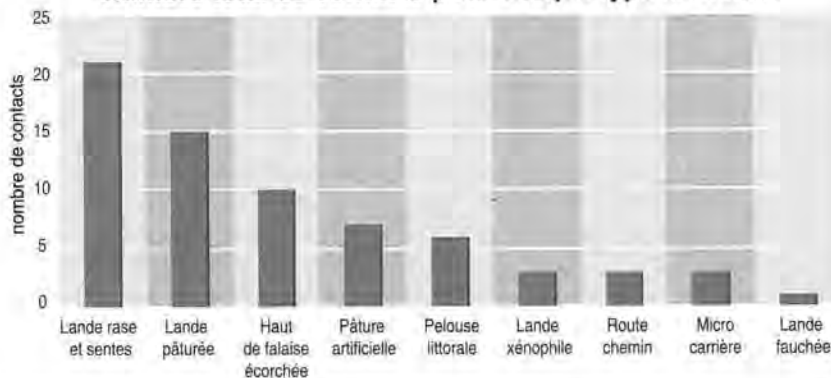
En 2006, nous proposons à Morgane Huteau, dans le cadre de sa licence, de tenter de préciser la stratégie alimentaire des craves en période de reproduction. Elle présente les principaux résultats de ses recherches dans ce présent numéro de *Penn ar Bed*. En plus de quelques premières sur le comportement des femelles en cours de nidification, son travail a le grand mérite d'établir quelques constats déterminants pour la poursuite de cet objectif conservatoire.

Evoqué par Christian Kerbiriou (comm. pers.), l'existence d'un périmètre rapproché autour de la grotte de reproduction se confirme. En début de phase d'incubation, le mâle y prélève des proies pour sa femelle, en limitant ainsi ses déplacements. La femelle, en toute discrétion, en fin d'incubation et dans les premiers jours suivant la naissance des poussins, peut également s'y « dégourdir » et s'alimenter sans laisser déceler la présence d'un site de reproduction à proximité et en restant en contact étroit avec sa progéniture. En terme de gestion, cela renforce l'idée du maintien de placettes ouvertes à l'intérieur de ce périmètre et donc d'intervention à petite échelle.

Le rôle significatif des parcelles pâturées transparaît : avec le recul et l'expérience du terrain, la lecture de la carte consignait toutes les observations de craves s'alimentant dans la zone d'étude, donne à penser qu'il est possible d'être plus affirmatif quant à l'attractivité des parcelles mises en pâture dans le secteur « petite-réserve » – Kerguerrieg.

Ce suivi confirme le rôle majeur joué par le réseau de pâtures semi-intensives

Nombre total de contacts pour chaque type de milieu



situées en arrière de la bande côtière protégée. Dès 1999-2000, des craves sont observés de façon surprenante sur ces prairies artificielles, comportement inconnu jusqu'alors. Il semble que les craves bretonnes aient développé une certaine habileté à exploiter ces milieux. L'abondance de ces zones particulièrement importantes sur les littoraux de Goulien et de Beuzec, par rapport à ceux de Clédén et de Plogoff, explique-t-elle le dynamisme des craves dans cette partie du Cap ? Ce comportement ne serait-il pas aussi à l'origine d'un phénomène de sélection naturelle voyant les juvéniles issus de ces couples connaître un taux de survie plus fort et venir ainsi renforcer à l'âge adulte ces petites populations pionnières ? Laurent Gager (comm.pers.) signale que les craves du sud Léon manifestent également, depuis quelque temps, une grande attirance pour ces pâtures intensifiées à bovins.

Enfin, les recherches de Morgane Huteau pointent à juste titre l'impact négatif du pâturage sur les pentes et les pelouses aérohalines. Elle rappelle la nécessité de contenir la divagation des moutons.

« Le naturel revient au galop »

Courant 2006, l'inadéquation « herbe disponible-taille du troupeau » relance, au sein de l'équipe de gestion, la question récurrente de la constitution de nouveaux enclos. Et ce avec son double risque: la généralisation inavouée de ce mode de gestion à pratiquement l'ensemble du site et l'apparition de nouvelles clôtures susceptibles de susciter de nouveaux griefs de la part des habitants des hameaux côtiers de Goulien. Ainsi naît l'idée, avant toute décision, d'interroger ces

personnes sur les usages agro-pastoraux réinitialisés par la réserve depuis 20 ans exactement.

Une enquête sociologique auprès des goulélienistes *kostez mor*

La sollicitation du Centre de recherche bretonnes et celtiques (CRBC) nous conduit à confier cette enquête à Anaïs Chapel, jeune étudiante diplômée en sociologie. Le thème proposé est le suivant : dans quelles mesures les actions engagées par la réserve en matière de communication et de gestion agro-pastorale modifient-elles, chez les riverains, la perception du site ?

L'étude est réalisée selon la méthode sociologique des enquêtes et des entretiens semi-directifs. Elle délaisse le recours à un questionnaire unique proposé à chaque personne pour un guide d'entretien préalablement défini pour harmoniser les échanges et en permettre une analyse plus aisée.

L'échantillonnage se fait sur la base de critères géographiques. L'étude est circonscrite aux résidents des 7 hameaux qui jouxtent la réserve. Leur proximité du site protégé les rend plus susceptibles de rentrer dans une démarche d'appropriation des lieux du fait de leurs liens étroits, spatiaux ou temporels. Ces écarts comptent alors 24 familles. Celles qui possèdent une maison en résidence secondaire sont écartées de la population de référence. L'enquêtrice se voit opposer 8 refus fermes de participation, refus émis principalement par des personnes non liées au monde agricole ou d'installation récente. Onze entretiens sont réalisés pour un public âgé de 18 à 80 ans, composé de

8 hommes et de 3 femmes, constitué de 6 agriculteurs actifs ou retraités, d'un artisan, de trois employés et d'un étudiant.

À aucun moment, l'enquêtrice ne se présentera en présence d'un membre de l'équipe de gestion. Elle a carte blanche pour opérer à son rythme et selon son propre calendrier.

Des relevés d'entretien, l'aspect utilitaire de l'introduction des animaux transparaît très clairement. Il s'appuie sur la connaissance des usages anciens chez les interviewés et sur l'implication de certains d'entre eux dans ces pratiques au cours de leur vie. Ainsi, le « renfort » hivernal des poneys¹⁰ depuis quelques années est apprécié. Il met en exergue le statut plus flatteur des chevaux que celui des moutons. Il est perçu comme une meilleure réponse aux besoins « *C'est pas quelques dizaines de moutons qui arrivent à nettoyer...* ». « Nettoyer ». Il semble bien exister une réelle satisfaction à voir repris le travail des anciens qui savaient s'occuper de la lande.

Le recours au pâturage est vécu comme un retour à l'ordre « *normal, ancien* ». « *J'ai toujours connu des animaux sur la lande* », « *... là, il y a toujours eu des bêtes, les moutons ont remplacé les vaches...* ».

Apparemment indispensable au maintien d'un paysage ancré culturellement « *...ouvert, propre, ras...* », l'action de la réserve paraît reconnue sous cet angle. « *Les poneys, ça fait du propre, c'est une très bonne chose...* » faisant écho à « *... avant c'était mieux, c'était entretenu* », jugement formulé à propos des parcelles non gérées, qu'elles appartiennent ou non à la réserve.

Tout en révélant d'évidentes confusions sur les processus d'évolution de la végétation, l'enfrichement et le développement des pteridaies et des ronciers sont vécus comme une altération du paysage et non comme un possible retour au naturel. À notre réelle surprise, certains font part de leur satisfaction (tardive ?) d'avoir transmis leurs terres à la réserve, qui se charge aujourd'hui de leur entretien ! Les fauches de fougères et de lande, manuelles ou mécanisées comme depuis quelques années, semblent recevoir la sympathie des riverains. Sur ce point ressurgit une lande littorale considérée comme lieu de travail et non comme espace de contemplation et de loisir. La réserve, au départ inscrite dans cette mutation socio-culturelle (visiteurs, touristes, observation des oiseaux), se replace sur le versant positif des perceptions locales, en tout cas chez les riverains les plus âgés. La réserve n'est plus seulement un paysage pour lui-même,

admiré pour sa beauté et ses oiseaux, mais un lieu où les interventions humaines lui confèrent une certaine grandeur.

En ce sens, se produit une sorte de cicatrisation des plaies engendrées par la création de la réserve, ses nouvelles règles et ses codes spécifiques.

Le pâturage « *...fait vivre la lande comme avant...* » et ramène ainsi le site protégé dans le giron de l'espace mental collectif et historique de cette catégorie de goulénistes. Certaines prises de position sont même inattendues et « inespérées » : « *... le fait qu'il y ait des animaux est un plus...* », « *...qu'est-ce qu'elle serait devenue la lande s'il n'y avait pas eu la gestion de la réserve !* ».

Évidemment, il s'agit ici de perceptions en total décalage avec d'autres approches que nous pourrions parfaitement défendre, comme la non intervention et l'accompagnement sur certaines parcelles du lent retour vers des stades climaciques, du fait même de l'abandon des usages anthropiques.

De tels propos nous rassurent, principalement à l'aune des crispations et des méfiances accumulées au cours des premières décennies d'existence de la réserve.

Pour une majorité d'interviewés, l'entretien par les bêtes est même jugé insuffisant « *il y a encore des endroits qui ne sont pas encore (à nouveau ?) accessibles* ». Plusieurs d'entre eux, outre qu'ils déclarent avoir dû intervenir à un moment ou à un autre pour aider une bête, laissent entendre qu'ils pourraient s'impliquer davantage si la réserve le leur demandait.

À la question de savoir quelle était la raison principale de la relance des activités agro-pastorales, quatre personnes évoquent sans hésiter la situation délicate du crabe à bec rouge. Le « *Ils ont toujours été là ; ils font partie du paysage* » prononcé par l'un d'entre eux replace cette problématique dans un contexte historique et capiste et accrédite le « sérieux » de l'initiative. S'ils avaient disparu de Goulén, c'est qu'il fallait bien faire quelque chose ! Pour les autres, la réintroduction des animaux domestiques a simplement pour but « *l'entretien de la lande* » ; le terme « lande », très générique, désignant plusieurs types de formations végétales « naturelles » par opposition à celles des zones cultivées.

Globalement, l'introduction d'un bétail, même à vocation non productive, est

perçue plutôt positivement par l'ensemble de l'échantillon. Sous l'angle « historique », le pâturage a toujours fait partie des usages sur ces landes littorales difficilement exploitables autrement ; sous l'angle « utilitaire », car sans cela, « ces espaces seraient à l'abandon » ...

De cette enquête à la tonalité plus agréable qu'envisagée, il ressort quelques dissonances.

La plus symbolique est ce refus catégorique ou diffus des clôtures. Il y a là rupture avec l'espace ancien. Le compartimenter matériellement a quelque chose d'inconcevable, même quand les plus conciliants reconnaissent que l'accès à la côte n'est pas formellement interdit. En se basant sur les avances faites par certaines personnes enquêtées, il serait peut-être tentant de faire bouger les perceptions en intégrant au cheptel de la réserve des bêtes de particuliers. Tout un chacun considère raisonnablement aujourd'hui qu'il est illusoire de recourir au service d'un berger et de déplacer le troupeau sur des parcours. Savoir sa ou ses bêtes ainsi à l'abri dans des enclos modifierait leur perception.

La plus amendable dissonance porte sur le ressenti d'une trop grande distance, de dédain (?) à l'égard des riverains de la part des gestionnaires du site. Il y aurait « *un manque d'intérêt pour leur vie de tous les jours, ..., lors des contacts et des conversations, il n'est question que de la réserve...* ».

Une conclusion de normand s'impose quant à ce dernier sujet : après 30 ans de fréquentation des goulénistes, je dirais qu'il y a un peu de vrai et beaucoup d'exagération.

Où en sont les craves ?

En 2005, trois couples construisent un nid et entament leur reproduction à *Porz hir*, an *Aoteriou* et à *Toull ar c'habannou*, nouveau record pour la réserve. Malheureusement, tous trois échouent à élever des jeunes et un échec massif est enregistré à l'échelle du Cap. En 2006, ces trois couples nidifient à nouveau. Le couple de *Porz hir* abandonne au stade des œufs. L'analyse des œufs collectés montrera qu'ils étaient stériles (M. Huteau, comm. pers.) écartant ainsi tout lien entre cet échec et la proche présence du couple de faucons pèlerins.

La faible productivité chronique des oiseaux nous interroge et soulève du coup la question de l'origine de ces craves qui

ont su en si peu d'années recoloniser le secteur. Les automnes 2006 et 2007 apportent des enseignements intéressants sur ce point. Pour la première fois, des craves bagués sont observés sur le cap Sizun. Les combinaisons de couleur permettent de situer leur lieu de naissance, à savoir la côte sud du Léon, deuxième secteur finistérien ayant connu un regain démographique. Il est alors tentant de situer la source de cette émigration à Ouessant.

Cette année 2006 voit un nombre record de couples cantonnés sur la réserve ou à proximité immédiate avec cinq couples au total, soit une densité proche de celle mesurée à Ouessant.

En effet, un couple construit pour la première fois à *Porz Gouljen*, à jet de pierres de la commune de Clédén-cap Sizun et un autre fait de même à Kerivoal sur la commune de Beuzec-cap Sizun, en contrebas des terrains du Département jouxtant la réserve. Il est fort probable que ces deux oiseaux soient ceux observés dès 2004 dans le secteur de *Porz 'n Halenn*. Détail non anecdotique, ils viennent chercher de petits rameaux de bruyère sur une parcelle de lande fauchée l'année précédente sur la réserve. Si 2007 enregistre un recul (trois couples seulement), le printemps 2008 voit, alors que s'écrit cet article, 4 couples s'affairer.

Conclusions

Au terme de cette narration, j'oserais affirmer que ce programme d'actions développé en faveur du crabe à bec rouge a constitué un facteur décisif dans le retour et l'installation de l'espèce. En nul autre endroit du cap Sizun, nous n'avons constaté au cours des vingt dernières années un tel rétablissement. Le second secteur côtier finistérien évoqué ci-avant a certes connu une embellie au cours de la même période.

Mais les conditions de recolonisation (proximité d'un site prospère : Ouessant) et la densité (4 à 5 couples pour un linéaire de côte favorable de l'ordre de 15 km à Ouessant et effectif équivalent pour moins de 5 km à Gouljen) sont sensiblement différentes.

Mais l'enseignement le plus inattendu est ce retournement palpable de la perception de l'action (et de la raison d'être) de la réserve dans l'esprit d'un nombre significatif de riverains. Ce résultat était non



programmé, pas même envisagé, d'autant que l'installation des premiers moutons avait remis de l'huile sur le feu en faisant naître de nouvelles tensions dans une partie ouest de la commune qui avait « échappé » aux désagréments liés à la création de la réserve (fermeture partielle du site, développement d'un trafic automobile croissant, etc.).

Il ne s'agit pas de justifier ainsi a posteriori certains manquements dans la conduite de ce programme. Mais il serait stupide de faire la fine bouche devant une telle forme d'adhésion quand il s'agit de protection de la nature et d'acceptation des espaces protégés.

Alors oui, tout n'a pas été parfait !

Nous avons tout particulièrement péché dans l'utilisation des outils d'évaluation mis en place comme les relevés botaniques systématiques des transects et des exclos. La planification des rotations du cheptel est restée pratiquement lettre morte, essentiellement orientée au gré des besoins des animaux et non par la prise en compte de la flore. Je dirais que nous avons, grosso modo, opéré par une sorte d'empirisme éclairé, d'intuition naturaliste forgée sur le terrain, nourrie de diverses publications et de voyages d'études consacrés à l'espèce. Finalement un ensemble de valeurs et de démarches que Bretagne Vivante-SEPNB ne peut rejeter.

Sans doute faut-il considérer aussi que cette façon de faire a pu se nourrir d'un paradoxe. Lieu historique de la protection de la nature en France, pressenti pour devenir l'une des premières réserves naturelles de France ¹¹, les falaises de Goulrien n'en ont toujours pas le statut.

Certes, diverses protections s'appliquent comme des zonages en sites classés ou inscrits, en futur site Natura 2000, en site sensible dans la nomenclature départementale, etc. Parallèlement, le soutien constant du Conseil général du Finistère a permis le maintien d'une gestion sérieuse. Mais un classement en réserve naturelle aurait sans doute permis le financement d'une direction scientifique garantissant la mise en pratique de protocoles d'expérimentation plus rigoureux, veillant à la réversibilité des interventions et développant une véritable culture de l'évaluation.

Il ressort également de ce programme d'action la difficulté (psychologique ?) qu'il y a à considérer prioritairement l'ovin ou l'équin introduit comme un simple auxiliaire de gestion qui doit être retiré, déplacé dès que la pression de pâturage devient excessive en fonction de tel ou tel paramètre. Une sournoise tendance du gestionnaire à glisser vers « l'éleveur masqué »...

Tels seront incontestablement les objectifs à s'assigner à l'avenir. Un avenir qui pourrait se dessiner sous la forme d'une future réserve naturelle régionale ¹².

Restent les questions d'échelle.

Celle de l'espace. Fallait-il considérer le site comme une enclave isolée, intouchable, garante de la pérennité des biocénoses côtières les plus caractéristiques du cap Sizun, ou plutôt comme un levier visant à tester des hypothèses et à proposer dès que possible des exemples de gestion conservatoire transférables à d'autres sites du cap Sizun, quitte alors à assouplir les modes de gestion mis en place à Goulrien ?

Celle du temps que nous maîtrisons si peu. Quelle pouvait bien être la densité des craves à bec rouge le long des falaises de Bretagne quand nos ancêtres n'avaient pas encore défriché à des fins de chauffage, de culture et de pacage les couvertures ligneuses qui ourlaient les hauts de falaises ? Les derniers siècles furent sans doute un âge d'or pour ces craves isolés et séparés au bout du continent de leurs congénères montagnards. Ils ne faisaient alors que tirer profit de vastes étendues à végétation rase, inlassablement fauchée, pâturée, brûlée. Finalement, une forme encore plus excessive de gestion de l'espace si l'on se place d'un seul point de vue écologique et bien théorique.

Le crave à bec rouge a parmi ses multiples originalités celle d'être un oiseau qu'on

entend avant de voir le plus souvent. Si vos pas vous conduisent à Goulien, vous n'aurez guère à patienter pour entendre son appel éclatant, si riche en harmoniques.

« Ils ont toujours été là ; ils sont revenus comme avant ! » Ce sera notre fierté, mesurée mais bien réelle. ■

Remerciements à Damien VEDRENNE et François de BEAULIEU pour leurs conseils et leur patience, à Michèle LE NIR pour la relecture, à Jean-Yves MONNAT pour son insatiable et communicative curiosité pour la nature.

Notes

1 - Au printemps 1959, Michel-Hervé Julien et Albert Lucas coordonnent les premières actions de mise en protection des colonies d'oiseaux marins de Goulien (*Penn ar Bed* n°15, 1959)

2 - *Roz* : terrain en pente, coteau, tertre dénudé ou couvert de végétation basse (bruyères, fougères)

Mené : colline couverte de lande, devenant *meme an aod* (colline de rivage)/JYM Toponymie

3 - Centrale ornithologique bretonne : première structure rassemblant les ornithologues bretons dans les années fin 1960-1980, connue pour sa publication trimestrielle *Ar Vran*

4 - CPRN : Conférence permanente des réserves naturelles

5 - SPPL : Servitude de passage piétonne le long du littoral

6 - Dans le cadre de la convention de gestion signée avec le propriétaire du site (le Conseil général du Finistère), Bretagne Vivante-SEPNEB est habilitée à prélever un droit d'entrée sur le secteur de Kergulan en échange de prestations et l'accès à la côte est réglementé lors de la période de nidification.

7 - Contrat nature : dispositif financier de soutien du Conseil régional de Bretagne à des actions de protection et de valorisation d'espaces naturels

8 - Fédération française de la randonnée pédestre

9 - GT Biodiversité : groupe de travail interne à Bretagne Vivante rassemblant scientifiques et naturalistes spécialisés chargé d'éclairer la politique conservatoire de l'association

10 - Les poneys Dartmoor qui hivernent dans la réserve pâturent le reste de l'année sur les prairies et landes humides de la réserve des Cragou au Cloître-Saint-Thégonnec

11 - En 1981, le projet de création d'une réserve naturelle à Goulien suscite une vive opposition

de la municipalité et est abandonné. En dépit d'une amélioration sensible des relations avec la commune, le projet actuel de création d'une réserve naturelle régionale fait actuellement l'objet d'un blocage pour cause de rejet... du Parc marin d'Iroise par les communes capistes

12 - Le Conseil régional de Bretagne a retenu le site de Goulien comme candidat au statut de réserve naturelle régionale intitulée *Espace remarquable de Bretagne*. Un Contrat nature de préfiguration est en cours.

Bibliographie

BONNEAU B. 2002 - *Diagnostic environnemental et plan d'action pour la gestion conservatoire des falaises littorales de la réserve du cap Sizun*, Cartographie botanique, IUEM

BUARIA A.M. 1987 - *Evolution du milieu naturel sous l'impact du pâturage ovin*. Rapport de stage, IUT de Tours

CLOITRE F. 2006 - Etat zéro des exclus

GUERIN CHAPEL A. 2006 - *Les actions menées par la réserve "Avis et acceptation par les riverains-Etat des lieux"*. Centre de Recherche Bretonne et Celtique, Université de Bretagne Occidentale.

HUTEAU M. 2006 - *Suivi de la reproduction du crabe à bec rouge Pyrrhocorax pyrrhocorax sur le cap Sizun*. UFR Sciences et techniques, Université de Pau

KERBIRIOU C., LE VIOL I., NISSER J., AUDEVARD A. & LE PENNEC V. 2006 - *Biologie de reproduction du crabe à bec rouge en Bretagne (France)*. *Alauda*, pp.4-74.

KERBIRIOU C., THOMAS A., FLOC'H P., BENEAT Y., GAGER L. & CHAMPION M. 2005 - *Statut du Crabe à bec rouge en Bretagne en 2002*. *Ornithos*, pp. 3-12.

LE FLOC'H P. & JONIN M. 1992 - *Un mouton pour un crabe*. *Penn ar bed* n° 147

PELRAS C. 2001 - *Goulien, commune bretonne du cap Sizun entre 19^{ème} siècle et 3^{ème} millénaire*. Ed.Pur

THOMAS M. 2004 - *Suivi d'une population de crabes à bec rouge Pyrrhocorax pyrrhocorax sur la réserve du cap Sizun*. Contrat Nature, Bretagne Vivante

Alain THOMAS a été garde-animateur de la réserve de Goulien de 1978 à 1981, puis chargé du réseau des réserves de l'association de 1983 à 1989. Il est conservateur du site depuis 1999.